

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 29/03/2016

Réception par le Prefet : 29/03/2016

Publication : 01/04/2016



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2016-3-9-1

Séance du jeudi 24 mars 2016

### **POLITIQUE EN FAVEUR DU SPORT**



### **L'AIDE AU SPORT DE HAUT NIVEAU**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. TRIMAILLE, VOGT, WITH.

**EXCUSES :** MM. ADRIAN, HEMEDINGER, SCHELLENBERGER, Mme VALLAT.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU l'article L.1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2016-2-9-1 du 18 mars 2016 relative au Budget Primitif 2016 – Les moyens d'intervention en faveur du sport,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Alloue les aides suivantes au titre de l'aide aux clubs de haut niveau :
  - **54 000 €** aux SR Colmar Football
  - **70 000 €** au Mulhouse Handball Sud Alsace
  - **80 000 €** à l'ASPTT Mulhouse Volley Féminin

- **31 000 €** au FC Mulhouse Basket Elite
- **25 000 €** au Mulhouse Olympic Natation

Ces crédits d'un montant global de 260 000 € seront imputés sur le programme E732 ligne 65-32-6574-25575-102,

- Alloue les aides suivantes au titre de l'aide aux comités départementaux :
  - **500 €** au Comité départemental de Handball pour l'achat de ballons
  - **500 €** au Comité départemental de Basket pour l'achat de ballons

Ces crédits d'un montant global de 1 000 € seront imputés sur le programme E732 ligne 65-32-6574-25573-102,

- Autorise la reconduction en 2015/2016 des Mercredis de Football, Handball, Volley et Basket, en partenariat avec, respectivement, les SR Colmar Football, le Mulhouse Handball Sud Alsace, l'ASPTT Mulhouse Volley Féminin, et le FC Mulhouse Basket Elite, dans les conditions prévues par le rapport et les conventions mentionnées ci-après, joints en annexe.
- Approuve et de autorise le Président à signer les conventions de partenariat jointes à la présente délibération avec les clubs : SR Colmar Football, Mulhouse Handball Sud Alsace, ASPTT Mulhouse Volley Féminin, FC Mulhouse Basket Elite et Mulhouse Olympic Natation.

Précise que ces dépenses d'un montant global de **261 000 €** seront imputées au Budget départemental 2016.

LE PRESIDENT



---

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité